

Offrez La Nation pour Noël



LA NATION

Les partis et notre cambouis

Occasionnellement, le ponté d'un parti adresse à la Ligue vaudoise le double reproche de ne pas «mettre les mains dans le cambouis», tout en distrayant de jeunes et brillants esprits de la carrière parlementaire. Dans les années 1940, le parti radical tenta d'interdire à sa jeunesse de fréquenter le «gourou» Regamey. M. Delamuraz, dans une saillie qui nous fait encore rire aujourd'hui, nous accusa de «faire du byzantinisme en circuit fermé». Quant à la distraction des forces juvéniles, n'exagérons rien: l'économie, la finance et le barreau demeurent les principaux concurrents des partis bourgeois. Les reproches actuels n'ont donc pas changé, le panache en moins.

Depuis ses débuts, la Ligue vaudoise ne participe pas au jeu électoral et refuse de donner, même par sous-entendus, des consignes de vote aux élections. Ses membres les plus engagés n'appartiennent à aucun parti. Elle n'est pas organisée de manière démocratique. Nos positions politiques sur l'actualité ne sont pas arrêtées par le vote d'un congrès traversé de menées. De ce point de vue, nous n'appartenons pas au régime.

Depuis ses débuts pourtant, la Ligue vaudoise travaille avec des personnes

issues des partis. Elle recourt aux outils de la démocratie directe, formule des recommandations de vote et mène des campagnes de votations. Au gré des combats, les coopérations se transforment en amicaux souvenirs de lutte. Beaucoup réagissent à nos articles, voire nous glissent des tuyaux. Nous acceptons réciproquement nos invitations à parler les uns devant les autres. La Ligue vaudoise suit attentivement les travaux du Grand Conseil et des Chambres fédérales. Elle soutient publiquement les interventions des députés qui lui en paraissent dignes.

Marcel Regamey, dans un article d'avril 1953, avait montré combien était fructueux ce paradoxe consistant à être dans le régime, sans être «du régime»¹. La formule «original, non marginal» lui était chère pour qualifier notre place dans le paysage politique vaudois. Cela demeure valable aujourd'hui.

Mais c'est vrai. Les membres de la Ligue vaudoise ne siègent pas à la Commission des finances du Grand Conseil et ne proposent pas des amendements sur les projets de loi du Conseil d'Etat. Ils ne considèrent pas que la politique se fasse par des *check-lists* dont chaque débat est l'occasion

de théâtralement cocher les cases, ou qu'elle se limite à discuter sans fin du financement d'une garderie dans le quartier Sous-gare.

Les rédacteurs en chef de *La Nation* sont intraitables pour censurer les facilités de langage qui caractérisent les modes politique et journalistique vaudoises. Ces colonnes ne vous parleront pas de «défis à relever», de «débat relancés» ou de «tabous brisés». Nous n'appellerons jamais nos adversaires au bon sens budgétaire en parlant, sur un ton définitif, de «ç' Canton».

Aucune de ces préventions ne relève du snobisme. Les raisons pour lesquelles une garderie devrait être financée Sous-gare nous intéressent, tout comme nous inquiètent les coûts des délires idéologiques de la gauche. Nous avons toutefois décidé d'inscrire notre action sur un autre plan, qui n'est pas strictement quotidien, ou attaché à la durée d'une législature. Ce plan est prioritairement celui de la longue durée et des principes. Notre manière de le vivre a pour force de ne jamais exclure le souci de la politique quotidienne. Pour autant que ce soit encore nécessaire, les Entretiens du mercredi, les rencontres que nous organisons, les cahiers que nous publions (achetez

Neutre – La Suisse à l'ère de la guerre hybride), nos campagnes comme les sujets abordés dans ces colonnes, le démontrent. Voici ce qui nous distingue aussi de certains mouvements, notamment français, pourtant proches de notre propre tradition politique. Combattre efficacement un projet de loi exige de connaître ses méandres et son histoire, pas de se contenter d'affirmations incantatoires sur la corruption ou l'aveuglement des élites.

Sortant de son premier Camp de Valeyres, le jeune membre de la Ligue vaudoise se fait offrir ce double épauvement qui est d'agir sur les choses par l'action concrète, tout en incorporant la vision d'un Canton vivant, riche de son passé et de sa culture. Il acquiert la conviction que ses actes comme son engagement politique dépassent sa seule personne pour rejaillir sur la communauté entière. Il intègre que l'autonomie fiscale des communes vaudoises est aussi importante que la lutte contre le *wokisme* universitaire ou pour la rénovation de la Cathédrale.

Félicien Monnier

¹ Marcel Regamey, «Une milice et un ordre», in *Cahiers de la renaissance vaudoise* 34-34, Lausanne 1953, p. 127s.

Transparence: illusions et désillusions

Les élections fédérales du mois d'octobre ont constitué la première occasion de tester les nouvelles règles de transparence du financement de la vie politique.

Pendant des années, des commentateurs sentencieux ont accusé la politique suisse de manquer de transparence. On savait fort bien quels partis avaient de l'argent et lesquels n'en avaient pas, et on pouvait évaluer les moyens engagés à travers les campagnes de publicité ou d'affichage, mais on n'avait pas de chiffres précis et surtout la Suisse *ne faisait pas comme les autres pays*, ce qui était très choquant aux yeux des commentateurs sentencieux.

Le monde politique a donc fini par élaborer des règles obligeant les partis politiques, les candidats aux élections et les comités de campagne à déclarer les montants qu'ils consacrent à chaque campagne politique, la provenance de leur argent et la liste exacte des dons importants (plus de 15'000 francs) qu'ils reçoivent.

Les sceptiques ont fait valoir qu'on allait créer une nouvelle machine administrative pour apprendre ce que l'on savait déjà; que la possibilité d'obtenir des chiffres exacts n'est qu'une vue de l'esprit, tant une campagne de votation est faite d'une multitude d'engagements humains plus ou moins identifiables et difficilement chiffrables; et aussi que le contrôle des chiffres annoncés ne pourrait être que superficiel et que ceux qui veulent tricher trouveront facilement des failles à exploiter. Ces objections, somme toute défendables, n'ont reçu pour toute réponse qu'un verdict inquisiteur et intellectuellement indigent: «Pourquoi êtes-vous contre la transparence?»

Les nouvelles règles de transparence sont finalement entrées en vigueur cet automne. Des journalistes se sont avidement penchés sur les premiers chiffres disponibles, pour constater «sans surprise» que les partis connus comme les plus riches avaient dépensé davantage que les autres et que les dépenses poli-

tiques ont été tendanciellement plus élevées dans les régions les plus riches de Suisse. Et de conclure: «Aussi intéressants que soient ces chiffres, ils ne représentent qu'une vérité partielle. Car les nouvelles règles sur la transparence financière en politique présentent plusieurs lacunes gênantes.»

Ces lacunes que la presse découvre aujourd'hui se trouvent être celles que les sceptiques avaient initialement pointées du doigt: il est possible de passer sous les radars législatifs en créant plusieurs petits comités plutôt qu'un grand; un don important à un parti politique (1 million de francs en faveur des Verts) peut ne pas apparaître s'il est divisé en une multitude de petits dons répartis sur les différentes sections du parti; enfin et surtout, des événements non officiellement liés aux élections (par exemple une manifestation syndicale) peuvent néanmoins constituer des facteurs d'influence importants tout en n'apparaissant pas dans la comptabilité des partis.

Sans doute ne serait-il pas très élégant de s'exclamer: «On vous l'avait bien dit!» D'autant plus que, si l'on y réfléchit, l'exercice visait surtout à ce que la Suisse fasse *comme les autres*, indépendamment de tout souci d'efficacité. De ce point de vue au moins, l'exercice est réussi.

P.-G. B.

Maman bureautique

Au supermarché. Une jeune mère dynamique se dirige vers le rayon des légumes avec deux enfants. L'un des deux la suit à pied, sagement; l'autre, assis sur le caddy, réclame des friandises halloweenesques. Gardant son calme, maman répond avec application: *Bien reçu. J'ai compris, chaton. Je traiterai ton message dès que je serai disponible.*

J. P.

Préservez notre patrimoine, nos paysages et nos libertés politiques. Signez et faites signer le référendum contre le *Mantelerlass* des lois sur l'énergie et de l'approvisionnement en électricité: <https://www.bnl-unp.ch/fr>

Une célébration du monde ouvrier

Les élections fédérales sont passées; on peut donc parler du livre de souvenirs de M. Pierre-Yves Maillard sans risque d'interférer avec la campagne politique et le scrutin. On en parle ici d'une part parce que c'est un bel écrit, d'autre part parce qu'il pose un important problème relatif à l'action syndicale.

Dans ce recueil d'histoires vécues, on trouve beaucoup d'évocations du temps de la jeunesse de l'auteur – qui nous fait même remonter, au fil des souvenirs de famille qu'il a recueillis, deux générations avant la sienne – et une narration très précise des heures les plus marquantes de sa carrière de syndicaliste, comme secrétaire romand de la FTMH pendant quelques années. Presque rien en revanche sur ses mandats de conseiller national et sur ses quinze années de fonction au sein du Conseil d'Etat.

Toute l'histoire personnelle et professionnelle de M. Maillard est marquée par l'appartenance à la classe ouvrière. Il ne craint pas d'utiliser ce terme qui pourrait paraître un peu daté; qui plus est, il le magnifie. Ses grands-parents étaient d'un milieu modeste en terre fribourgeoise, paysan d'un côté, ouvrier du bâtiment de l'autre. Ils se sont fait une place au soleil à force de courage et de travail. Ses parents, venus dans l'ouest lausannois, ont dû aussi vivre chichement à plus

d'une époque de l'existence familiale, et n'ont jamais baissé les bras. Mais il n'y a jamais d'amertume ni de misérabilisme dans le rappel de jours parfois difficiles; au contraire, une certaine fierté d'appartenir à un monde où l'on a le sens de l'effort, de la belle ouvrage et de la dignité humaine.

Dans ses souvenirs de luttes ouvrières, le syndicaliste rend hommage à une série de militants et de militantes qui ont su s'exposer, entraîner leurs collègues, tenir bon dans les conflits. Cette manière de mettre en évidence et d'honorer des mérites individuels doit être soulignée dans un récit qui pourrait être inspiré par les attraits du collectivisme.

Une large part de l'ouvrage est consacrée aux conflits du travail auxquels M. Maillard a pris une part importante, voire déterminante: chez SAPAL, Coca Cola, Iril, Stellram, Metalcolor, Filtrona, d'autres encore, ainsi qu'à Novartis (où M. Maillard, devenu alors conseiller d'Etat, rend hommage à M. Philippe Leuba, qui a mené la résistance officielle contre la fermeture du site de Prangins).

Il faut bien reconnaître que, dans la plupart de ces cas, la partie patronale n'était pas sans reproche. On avait souvent affaire à des financiers plutôt qu'à des industriels, qui voulaient plutôt retirer leurs billes que maintenir l'usine lorsque la situation économique de-

venait difficile. Face à eux, la tenacité syndicale, opposée aux licenciements voire à la fermeture, avait davantage de tenue; elle a d'ailleurs été plus d'une fois couronnée de succès.

Mais la narration des événements, qui exalte la confrontation, met en évidence une pratique anormale: le personnel et son syndicat, après quelques discussions avec l'employeur, engageaient la lutte par une action de force, notamment l'arrêt de travail, au lieu de recourir à un organe de conciliation. Or ces instances existent, selon diverses conventions collectives de travail et, à défaut, selon la loi vaudoise sur la prévention et le règlement des conflits collectifs, qui oblige à saisir l'Office de conciliation et d'arbitrage, constitué sous présidence neutre, et qui interdit le recours à la grève ou au lock-out dès et aussi longtemps que cet office est saisi du cas.

L'Office cantonal de conciliation a souvent fait oeuvre utile, en rapprochant les parties, en favorisant la discussion, en suggérant des solutions, préservant ainsi la paix du travail, si précieuse pour notre pays. Autrefois, quand Alain Wurzburger, alors avocat avant de devenir juge fédéral puis de présider notre Haute Cour, était à la tête de cet office, sa autorité naturelle en imposait et sa compréhension du problème en éclairait déjà la solution; il ne faisait pas bon lui raconter des histoires peu crédibles, car un petit

sourire en coin faisait rentrer l'imprudent sous terre.

Pourquoi alors ne pas mettre en évidence, du côté syndical aussi, la valeur de cette procédure? Pourquoi privilégier le combat aux pourparlers? Un syndicaliste des plus honorables, le regretté Gérard Forster, disait une fois à ce propos: «Il faut mobiliser nos gens.» On est conscient que les salariés, par manque d'esprit de corps, ou par timidité, ou par peur des sanctions, ne sont pas spontanément prêts à développer une action solidaire. Mais ce n'est pas un motif suffisant pour ignorer la loi et les bienfaits à long terme de la paix du travail. La préparation d'un dossier de conciliation et, le cas échéant, la satisfaction du succès obtenu sont aussi de bons facteurs de mobilisation.

Il y a probablement, moins prosaïquement, une part de romantisme et de nostalgie des grandes luttes ouvrières, qui furent peut-être légitimes en d'autres temps et sous d'autres cieux. Mais la fierté du monde ouvrier peut aussi s'affirmer dans le respect des usages et des règles qui font le succès et l'honneur de notre pays.

Jean-François Cavin

Pierre-Yves Maillard, *Un vélo pour Noël*, éd. de l'Aire, novembre 2022, 210 p.

Un vélo pour Noël, c'est le cadeau qu'un ouvrier portugais a pu faire à sa fille après une grève victorieuse chez Metalcolor.

Les sociétés d'étudiants suisses à l'honneur

Il s'agit de la première étude historique générale sur le sujet. Réalisée par quatre auteurs membres d'Helvétia, mais adoptant une vue d'ensemble, *Les sociétés d'étudiants, une contribution à l'histoire de la Suisse*, de MM. Auberson, Gex, Künzler et Meuwly, paraît parallèlement à une étude sur l'Helvétia vaudoise sortie pour son 175^e anniversaire, et complète les travaux récents d'O. Meuwly sur l'histoire de l'Etat fédéral et de sa constitution².

Le livre traite du monde associatif, politique et académique suisse des deux derniers siècles. Il montre l'influence du modèle humboldtien – liberté académique et responsabilité de l'étudiant – sur le monde universitaire du XIX^e siècle, peu développé à l'époque à l'exception de Bâle. La sociologie universitaire d'alors, élitaire, est indissociable des premières formes de sociabilité estudiantine: sociétés gymnasiales, académiques et de tir ou encore de gymnastique.

Le livre étudie en détail le lien entre courants politiques et appartenance aux sociétés d'étudiants. On ne s'étonnera pas de la primauté donnée, dans cette partie, aux bâtisseurs de l'Etat fédéral

moderne: les centralisateurs libéraux de Zofingue et leurs petits cousins helvétiques aux tendances patriotardes (et maçonniques) plus prononcées. Du côté du «ghetto catholique» est relevée l'importance pour le conservatisme suisse de la Société des étudiants suisses (SES).

Le rôle des sociétés portant couleurs dans la vie culturelle est aussi à l'honneur dans l'ouvrage. Pour les cantons francophones, sont évoqués le premier prix littéraire suisse encore distribué – le «Rambert» zofingien –, ou l'impact, avant et après guerre, des Bellettrien lausannois et de leurs amis (André Gide, Igor Stravinsky) pour le monde des lettres romandes, du théâtre au journalisme.

Des points de détails, parfois traités en encadré, font aussi le sel de l'ouvrage. La Ligue vaudoise est mentionnée lorsqu'il est question d'évoquer la passagère diffusion des idées maurassiennes chez Zofingue Vaud et Belles-Lettres Lausanne et Neuchâtel au début du XX^e siècle. Les recherches en archives permettent également de mettre en lumière les liens plus ou moins distendus de certaines personnalités avec leur passé so-

ciétaire, au-delà de ce qu'elles ont bien voulu en dire elles-mêmes, telles que C. F. Ramuz ou Jean Ziegler.

Les auteurs sont lucides sur l'avenir des sociétés d'étudiants à une époque où les possibilités d'engagements associatifs et de divertissements ouvertes aux étudiants n'ont jamais été aussi nombreuses, à l'intérieur et à l'extérieur de l'université. Sa partie conclusive traite du déclin des sociétés d'étudiants autour de 1968, mais aussi de leur capacité au rebondissement et à la réinvention. En

témoigne la persistante vitalité du milieu sociétaire actuel que de nombreux jeunes gens de notre mouvement continuent d'animer.

Lionel Hort

¹ Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, collection «Savoir suisse», 158 p.

² Nous avons parlé du second dans *La Nation* n° 2228 du 2 juin 2023, et nous parlerons prochainement du premier dans ces colonnes.

Pépites chorales

Projet 120 est un ensemble vocal mixte d'une douzaine de chanteurs professionnels et amateurs qui se sont connus lors de leurs études au Conservatoire de Lausanne. Ils ont maintenant entre 22 et 31 ans et ont présenté dernièrement deux concerts (aux églises de Saint-Sulpice et de Villemont à Lausanne), pour la première fois en formation *a cappella*, la plus délicate dans le domaine du chant choral (pas d'instruments pour soutenir les voix!). Leur programme aurait pu s'intituler *Grande-Bretagne versus France*; on pouvait en effet y entendre des œuvres d'Elgar, Britten et Stanford (ce dernier d'origine irlandaise puisque né en 1852 à Dublin) en alternance avec celles de Ravel (*Trois chansons*), Debussy (*Trois chansons de Charles d'Orléans*) et Poulenc (quatre des *Huit Chansons françaises*). Un choix judicieux et original, mais ô combien exigeant, car il demande une grande justesse d'intonation, de la précision rythmique, sans oublier, bien sûr, une palette de nuances; disons d'emblée que ces

jeunes chanteurs, sous la direction de leur (excellent) chef invité Anthony Fournier, ont montré une belle maîtrise des difficultés contenues dans ces pièces; on a apprécié leur engagement, leur vivacité, la fusion des voix (bien qu'encore un peu «vertes» parfois!).

La difficulté principale pour un ensemble vocal de cette taille, c'est de tenir sur la durée. Si c'est bien l'intention des chanteurs et s'ils y parviennent, un bel avenir leur est promis. L'ensemble mériterait alors un nom à consonance plus musicale...

Frédéric Monnier

Deuil

La rédaction de *La Nation* a le chagrin de faire part du décès de son ancien rédacteur en chef Jean-Michel Henny, qui a été inhumé le 23 novembre. Elle présente ses condoléances à sa femme Elisabeth, à leurs enfants et à toute sa famille. Nous évoquerons la mémoire de notre cher ami dans le prochain numéro.

Si l'on peut regretter le nivellement, la déstructuration de la société dite de consommation, il ne faut pas non plus s'imaginer qu'on fait oeuvre de saine réaction en voulant ressusciter des formes non seulement désuètes, mais encore étrangères et jamais vraiment assimilées. Un accident historique a voulu qu'au XIX^e siècle, notre *intelligenza* regarde vers l'Allemagne emprussianisée, envoie ses fils à Heidelberg et à Tubingue, plutôt qu'à Paris, Rome ou Vienne. Cela nous a valu l'arbre de Noël et les sociétés bottées. Ces temps sont révolus. Le commerce assurera la survie de l'arbre de Noël. Mettons le surplus au magasin des accessoires.

André Manuel «Ce vétuste flaus»,
La Nation n° 901 du 17 juillet 1972

Cher Alain...

Le discours du président Alain Berset au président Emmanuel Macron, lors de leur conférence de presse du 16 novembre, était de bonne facture. Pas aussi subtilement ciselé que la réplique du président français, mais assez costaud. Revenons tout de même sur quelques failles, à commencer par son insistance sur notre proximité linguistique d'avec la France, comme si l'Etat fédéral ne comprenait ni germanophones, ni italophones.

Les deux présidents se donnent pour des amis de longue date. Soit, mais l'amitié, réelle ou feinte, du grand est de nature à endormir la vigilance du petit. Tout au bonheur de retenir l'attention d'un personnage aussi considérable, «cher Alain», au lieu d'être le petit chien qui aboie plus fort que le grand, en est resté aux aménités de surface.

Le président Macron, au contraire, ne s'est pas gêné pour passer plusieurs messages politiques, à coup d'allusions élégamment comminatoires et de remontrances, aimables mais fermes, à l'égard du petit élève qui pourrait faire mieux et, surtout, plus rapidement. Il attend de la Suisse qu'elle gère d'une façon plus institutionnelle le problème des frontaliers. Il désire qu'on règle les

différends concernant les eaux du Rhône et qu'on soumette la gestion des trois ouvrages hydroélectriques du Doubs à la législation française. Il attend encore que la Suisse reconnaisse son appartenance historique à l'Europe en faisant aboutir sans délai

La logique d'un piège

les prochaines négociations de rapprochement avec l'Union européenne. Il a appuyé sur le fait que l'alignement de la Suisse sur les mesures prises à l'égard de la Russie était compatible avec la neutralité, qu'on pouvait même en faire davantage, notamment sur le plan de la vente d'armes suisses d'un pays tiers à un autre. «Vous traînez, mais vous y passerez quand même», semblait dire le président français.

M. Berset aurait tout de même pu mettre en cause, certes diplomatiquement, le comportement mesquin de l'Union à l'égard de la Suisse, tel qu'il se révèle dans l'exclusion des chercheurs suisses du programme-cadre «Horizon Europe» pour la recherche et l'innovation. Les pions qui décident dans les bureaux bruxellois nous ont mis au coin, tout au fond de la classe, pour avoir abandonné les négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne. Ces gens refusent obstinément

de comprendre les réalités politiques suisses qui sont à la base de cet abandon. Et la «diplomatie» de l'Union n'est qu'un instrument pour imposer un alignement idéologique qui ne souffre, à terme, aucune différenciation. Entre amis, il y a des choses qu'on doit se dire, même précautionneusement. Celle-là en était une.

M. Berset devait aussi affirmer, entre les lignes bien sûr, que la reprise automatique de l'évolution du droit européen est incompatible avec notre souveraineté. A l'intérieur de la Confédération même, toute évolution du droit fédéral est soumise à des procédures obligatoires qui permettent de la refuser. Ce serait, pour le peuple et les cantons, se renier eux-mêmes que d'être moins exigeants sur le plan de l'Union que sur le plan fédéral et d'accepter que les modifications du droit de l'Union leur soient imposées d'office.

Cela dit, que ce soit l'Union qui tranche en cas de désaccord entre la Suisse et l'Union n'est pas dépourvu de logique – il s'agit de droit européen –, mais c'est la logique d'un piège.

Le président de la Confédération devait souligner, discrètement, cela va sans

dire, que le Conseil fédéral n'est pas un gouvernement comme les autres, étant soumis lui-même au contrôle du souverain. Et celui-ci, qui n'a que faire de la diplomatie, se rebiffe dans les urnes s'il a le sentiment que les autorités fédérales en prennent trop à leur aise avec ses libertés. On l'a vu avec le traité sur l'Espace économique européen. Nous n'avons jamais compris pourquoi nos autorités fédérales n'invoquent pas plus souvent ce contrôle obligatoire et permanent du souverain pour fonder les particularités de leur politique étrangère. Pourtant, quel argument ce pourrait être, dans les confrontations diplomatiques!

M. Berset aurait même pu ajouter, avec toutes les précautions d'usage, que les rumeurs concernant un renforcement de l'Union, notamment en matière de présidence et de défense armée, n'étaient pas de nature à inciter un Etat neutre au rapprochement.

Oui, il y avait beaucoup de choses à dire, en toute amitié, à celui qui sera peut-être le premier président de l'Union européenne renforcée. On a préféré les glisser sous le tapis qu'on avait étendu, pour l'occasion, dans la «Salle des pas perdus».

Olivier Delacrétaz

La biodiversité victime de l'écologie

Dans un communiqué à l'ATS du 20 novembre dernier, l'Association Transports et Environnement ATE Vaud, DarkSky (pour des éclairages respectueux de l'environnement et pour la sauvegarde de la nuit), BirdLife (protecteurs de la nature et des oiseaux), le WWF Vaud et Pro Natura Vaud annoncent une analyse commune sur la révision de la Loi vaudoise sur l'Energie (LVEn).

Pour ces organisations, cette loi «constitue une base minimale pour espérer atteindre les objectifs cantonaux et fédéraux en matière d'émissions de CO₂, et de consommation d'énergie en faveur de la transition énergétique» avec cependant des objectifs temporels pas assez ambitieux «au vu de l'urgence climatique». Les ONG soulignent encore que la transition énergétique ne saurait se faire au détriment de la protection des paysages et de la biodiversité.

Le même jour, le député vert et syndic de Dailens, Alberto Mocchi,

plaide, dans une *Réflexion* parue dans *24 heures*, pour un compromis parlementaire sur l'initiative fédérale «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage», estimant que «la biodiversité est aussi en souffrance chez nous».

La Ligue vaudoise est aussi préoccupée par les atteintes que la biodiversité subit dans notre pays. Entre les libéraux qui croient que le progrès technique permettra à l'infini de résoudre les problèmes créés par les progrès antérieurs et les socialistes qui s'en remettent à l'Etat providence pour écarter tous les obstacles au sens de l'histoire, elle considère que la nature, le paysage, mais aussi les communautés doivent être préservées, entretenues et encouragées¹. Notre mouvement est persuadé qu'il est illusoire de vouloir sauver l'humanité si on ne sauve pas aussi le cadre naturel de sa perpétuation. Le virage écologiste doit mener à un renforcement de la responsabilité et des moyens d'actions des communautés au niveau local, dont les communes.²

C'est pourquoi la Ligue vaudoise, contrairement aux associations écologistes susmentionnées, est réservée sur la Loi fédérale sur le climat récemment adoptée et sur le projet vaudois (LVEn) auquel elle s'est opposée en consultation, qui témoignent d'une vision technocratique de l'écologie: planification étatique, mesures législatives contraignantes et tatillonnes. Ces lois se gargarisent de grands principes et d'objectifs aussi ambitieux que lointains, sans oser aborder les moyens (formation de techniciens, production de batteries, financement des rénovations) et les sacrifices (diminution du confort, habitudes alimentaires, taxes et impôts nouveaux) qui seraient nécessaires pour y arriver, cela pour ne pas froisser l'électeur.

Le *Mantelerlass*³ sur l'énergie et sur l'approvisionnement électrique est de ces lois qui, au nom d'une grande cause urgente (l'approvisionnement électrique renouvelable), font table rase du cadre juridique fondant notre Etat de droit (fédéralisme, pesée des intérêts et proportionnalité). Cette loi adoptée par le parlement fédéral met en particulier en danger la biodiversité, puisqu'elle vise, entre autres, à construire de grands

parcs éoliens et solaires, y compris dans des territoires encore préservés, sans possibilité d'y opposer des intérêts contraires. Il s'agit donc de démanteler la protection des forêts (instituée en 1876), de la nature et du paysage (1962) et des biotopes (1987).

Nous invitons donc les Verts vaudois, l'ATE Vaud, DarkSky, BirdLife, le WWF Vaud et Pro Natura Vaud à démontrer leur attachement à la préservation de la biodiversité, au-delà de l'idéologie centralisatrice et technocratique, en soutenant le référendum contre le *Mantelerlass* fédéral. En attendant ce ralliement, nous encourageons nos lecteurs à le signer et faire signer! Notre position détaillée est consultable sur notre site www.ligue-vaudoise.ch.

Olivier Klunge

¹ F. Monnier, *Pour une écologie politique nationale*, CRV 155, p. 89.

² J.-M. Henny, *Les Communes vaudoises: une diversité à préserver*, CRV 157, p. 79.

³ Intraduisible en français: acte - modificateur/créateur/législatif/programmatif - unique/global.

Les enfants du major Davel

A Cully, dans les années 1720, Pernette Brélaz est la fille d'une pauvre veuve dont le mari a disparu après avoir été condamné aux galères pour n'avoir pas payé tout ce qu'il devait à LL.EE. François Carrard est le fils d'un pasteur qui a refusé de signer le *consensus*, ce qui lui vaut toutes sortes de misères. Ces enfants s'entraident pour faire face à l'adversité, bien difficilement. Heureusement, le notaire et major Davel, homme juste et bon, de surcroît fort critique envers les abus des maîtres bernois, les prend sous sa protection. Et ces courageux enfants accompagneront Davel au long de sa rébellion et de son martyre.

Voilà le scénario résumé d'un joli livre pour enfants écrit par M. Olivier May et illustré par Mme Malwina Werner. Le texte, préfacé par M. Meuwly, est fidèle à l'histoire pour tout ce qui concerne l'entreprise de Davel. Il est agréable à lire, comme les dessins sont agréables à contempler.

Si vous avez des enfants, des petits-enfants, des neveux et nièces âgés de neuf ans ou un peu plus, c'est un cadeau de Noël bienvenu pour clore «l'année Davel», qui nous aura valu de belles productions.

J.-F. C.

Les enfants du major Davel, roman historique d'Olivier May, ill. de Malwina Werner, éd. Auzou, 96 p.

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

6 décembre: **Jacques Chessex: La terre du Père**
Avec M. Sébastien Leignel, poète, et qui a enseigné la langue et la littérature françaises pendant 30 ans dans les gymnases vaudois.

13 décembre: **Pour une souveraineté numérique**
Avec M. Jean-Christophe Schwaab, municipal à Bourg-en-Lavaux, membre de la Commission fédérale de la Communication (ComCom)

20 décembre: **Apéritif de Noël**
Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

L'occidentalisation ne résout rien

Le psychanalyste Gérard Haddad, qui envisage une possibilité de paix entre Israël et les musulmans, est un personnage pour le moins complexe. Athée et communiste durant sa jeunesse, il a redécouvert ses racines juives. Il pratique un judaïsme orthodoxe, respectant les commandements. C'est un démocrate moderne paradoxal, ouvert à la science, mais attaché à ses origines et à sa religion. Français typique, il préconise la laïcité. Selon lui, les textes sacrés, Bible, Torah et Coran, sont inspirés et appellent à la foi, mais ne contiennent aucune vérité ultime concernant le réel. Ils ne parlent pas de science, mais de *valeurs* (ce passe-partout si apprécié de tous...) La religion concerne la vie privée. Haddad *sépare* le spirituel du temporel. L'idée de les *distinguer hiérarchiquement* lui est étrangère. Il milite pour *une coupure des faits et des valeurs*. Homme de gauche, il n'est pourtant pas universaliste. Juif, il ne veut convertir personne. Ex-communiste vacciné contre le messianisme temporel, il pense que le paradis n'est pas de ce monde. Il attend que l'islam suive le même chemin que le judaïsme, qu'il cesse de se soumettre à la lettre du Coran, qu'il autorise l'interprétation, qu'il accepte la science moderne et l'émancipation des femmes.

Vaste programme, dont Haddad lui-même doute qu'il soit réalisable. Selon lui, les sociétés musulmanes claniques *sont trop faibles et instables pour être capables d'encaisser le choc initial des réformes*. Elles connaissent depuis l'origine des phases d'anarchie et de division, notamment l'opposition chiïtes/sunnites. De nos jours la Syrie, l'Irak, le Liban, la Libye, le Soudan, le Yémen et l'Iran vivent ou frisent la guerre civile. Les pouvoirs militaire et religieux sont rarement sur la même longueur d'ondes. Les islamistes eux-mêmes sont déchirés entre *Frères musulmans, Daech, Al-Qaïda, Hamas et Hezbollah*. Les tentatives de démocratisation finissent dans le carnage. Pour consolider un lien social friable, un ennemi méchant est nécessaire: le colonialisme, l'impérialisme américain, le sionisme, les mécréants. Il faudrait une instance hiérarchique supérieure pour énoncer l'interdit du meurtre du frère. Les califats successifs n'ont jamais vraiment joué ce rôle. Selon Haddad, vouloir *être calife à la place du calife* n'est pas qu'un trait d'humour.

En face, Israël n'est pas plus solide. Naguère les sociétés juives restaient sous le joug de nations tantôt accueillantes tantôt persécutrices. L'oppression maintenait la cohésion: le frère devait vivre avec son frère. Israël

est constituée de groupes humains et idéologiques fort divers. Elle a aussi besoin d'un ennemi dangereux, comme l'Iran. Un culte est rendu à la sécurité, les hommes et dames de fer sont demandés: Ben Gourion, Golda Meir, Dayan, Sharon, Barak. Israël a l'avantage d'avoir déjà réalisé ses révolutions scientifique et féministe. La démocratie dépend de cette réussite, actuellement hors de portée de la plupart des pays arabo-musulmans, selon Haddad.

A la fin du livre, de façon surprenante, Haddad tresse des louanges au christianisme, favorable à la fraternité. Jésus est le frère aîné de tous ceux qui partagent la foi en Dieu le Père. Il est indissociablement lié au Père et à l'Esprit saint. La négativité inhérente à la fraternité (Caïn) est bridée par la Trinité et l'Incarnation. Les Eglises chrétiennes ont moins de peine à s'organiser hiérarchiquement.

A cause des guerres civiles dans les pays arabes, les réfugiés musulmans affluent en Europe. C'est un traumatisme pour les Européens et pour les réfugiés. Le conflit israélo-palestinien s'exporte. Les musulmans souffrent d'avoir été colonisés et occidentalisés contre leur gré. Certains pensent que tôt ou tard il faudra s'adapter, mais ils le vivent comme une agression contre leurs traditions. Comment restaurer le lien entre descendants d'Isaac et d'Ismaël? Le dialogue entre chrétiens, juifs et musulmans est confisqué par les extrémistes qui pensent: *ce sera eux ou nous*. Haddad n'en démord pas. L'islam doit

se tourner vers la laïcité, rattraper son retard techno-scientifique et émanciper ses femmes. L'intégration des femmes tempèrera la rivalité entre frères qui déchire les sociétés musulmanes. Aucune religion, ni aucune idéologie, ne détient de vérité absolue ici-bas. Un véritable croyant ne peut pas penser, dit Haddad, que «l'infini divin puisse se trouver enfermé dans l'enclos d'un livre».

L'idée haddadienne que *le système démocratique est sans doute le mieux adapté à des sociétés fraternelles* ne nous emballe pas. La démocratie est au contraire fondée sur la rivalité des individus, d'autant plus virulente qu'elle se dissimule au sein même de partis censés abriter des opinions ressemblantes. En désespoir de cause, Haddad avance que l'Asie pourrait restaurer la confraternité des monothéismes en tant qu'ennemi principal.

L'Occident gréco-abrahamique a sans doute produit des merveilles. Son mode de vie actuel mérite-t-il pourtant d'être exporté partout dans l'univers, son indifférence religieuse, sa rage de consommer, son exploitation illimitée des richesses du monde, ses utopies écolo-féministes, transhumanistes et transgenres? Le conflit entre juifs et musulmans en Terre sainte ressortit à un mal trop profond pour que la démocratie occidentale et ses «valeurs» puissent le désamorcer.

Nous dirions que la fraternité selon Haddad, disciple de Lacan, ressemble fort à l'étrange façon dont celui-ci définit l'amour: *c'est donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas*.

Jacques Perrin

Occident express 117

Il y a quelques jours, dans la petite ville de Zvornik sur les bords de la Drina, le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe Porphyre a affirmé que «là où il n'y a pas de foi orthodoxe, ceux qui se disent Serbes ne le sont pas au sens véritable». On doit reconnaître à cette Eglise le maintien de la foi, de la langue et de la culture serbes à travers huit siècles, dont pas loin de six sans Etat et sans indépendance. Pourtant les Serbes aujourd'hui ont un Etat, des frontières, des lois, un gouvernement, bref, une souveraineté, qui devrait imposer la définition d'une identité nationale distincte de la seule variable religieuse. Rien n'y fait, et les propos du patriarche, non seulement ne sont pas contestés par le gouvernement, mais sont reçus par la population dans son ensemble comme une banale évidence: être serbe, c'est être orthodoxe. Cette confusion n'apparaît qu'aux yeux de l'observateur étranger. Pour tous mes amis, la question ne se pose même pas et tous acceptent sans ciller qu'il n'est pas possible de se déclarer serbe sans être orthodoxe, et qu'un serbe catholique est automatiquement croate, comme un musulman est bosniaque. Là où le patriarche se distingue, c'est dans son insistance à affirmer qu'il ne suffit pas de se dire orthodoxe, il faut le prouver.

Face à la désertion des églises, son angoisse est palpable et compréhensible. Comme partout ailleurs, de moins en moins de gens se rendent à la liturgie en Serbie, et parmi eux une portion dominante de femmes. Les effets combinés du communisme puis du capitalisme sont dévastateurs. Alors ne reste que la foi d'héritage, celle qui fait pendouiller des petites icônes au rétroviseur ou qui insiste pour se marier à l'église. Pour le reste, on n'y pense plus. La foi s'est retirée et aucun ressac n'est à espérer pour le sévère patriarche, qui admoneste en vain son troupeau. Le poids des siècles offre encore un peu de légitimité à ces confusions très ottomanes entre foi et citoyenneté. Mais le futur est déjà écrit et on s'y rend sans enthousiasme, sans hésitation non plus. Seule la question du Kosovo, c'est-à-dire d'un territoire sacré, vient périodiquement redonner du lustre à la cause religieuse, retardant toujours un peu plus une nécessaire reconnaissance mutuelle. Il apparaît ainsi qu'être serbe est aussi tragiquement mal défini qu'être juif. Est-ce une question de foi, de territoire ou de sang, la religion est-elle la seule base de la citoyenneté – les mêmes dilemmes déchirent des sociétés très diverses, unies par un héritage ottoman, lui-même héritier de conceptions byzantines. Dans les deux cas, le retrait, affirmé en Israël, sous-entendu en Serbie, du fait religieux met à nu des réalités nouvelles, qui nécessitent une rupture trop douloureuse et par conséquent sanglante avec des siècles, ou des millénaires, de tradition. Ainsi, à Belgrade comme à Jérusalem, l'absence de projet politique est béante. Des décennies et des rivières de sang plus tard, on ignore encore s'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, ou à César ce qui est à César.

David Laufer



Entre un monde où tout va trop mal et un autre où tout va trop bien

Le monde va mal. Si vous écoutez les journalistes, si vous écoutez les politiciens de gauche, si vous écoutez les politiciens de droite, si vous écoutez les locataires ou les propriétaires, si vous écoutez les patrons ou les salariés, si vous écoutez vos voisins, vous savez que le monde va mal.

LE COIN DU RONCHON

Des guerres éclatent un peu partout, il fait trop chaud en été et pas assez froid en hiver, il pleut quand on a besoin de soleil et il fait beau quand on a besoin d'eau, le coronavirus revient. Les prix augmentent, les loyers s'envolent, les coûts de la santé explosent et les salaires stagnent. Les gens sont malheureux et angoissés. etc.

Face à ce monde catastrophique, certains plaisantins voulant se donner des airs de vieux sages lâchent cette petite phrase que nous avons tous entendue déjà mille fois: «Je veux aller vivre en théorie, car en théorie tout se passe bien.» La première fois, nous avons trouvé cela amusant.

Il y a pourtant un endroit dans le monde où tout est toujours merveilleux et où tout le monde – journaliste, politicien, locataire, propriétaire, patron, salarié – est toujours heureux. C'est le réseau social LinkedIn.

Lisez ce que les gens y publient. Ils se déclarent systématiquement *heureux* et *fiers* de leurs réussites professionnelles, *chanceux* d'avoir pu participer à tel ou tel colloque, *honorés* d'avoir pu poser en photo avec telle ou telle personnalité. Les manifestations auxquelles ils participent sont invariablement de *grands succès* et les rencontres qu'ils font sont inexorablement *enrichissantes* et surtout *inspirantes*. Mettez une coche chaque fois que vous rencontrez l'adjectif «inspirant»... L'inspiration n'est pourtant pas la première qualité qui saute aux yeux à la lecture de cette prose convenue. Mais au moins, sur les photos qui l'illustrent, chacun affiche un sourire radieux, éclatant, comme si on allait vous vendre une nouvelle pâte dentifrice. Au moins les gens semblent heureux.

A défaut de pouvoir aller vivre en théorie, il nous reste heureusement le monde réel, qui n'est ni aussi sombre que dans les conversations des gens, ni aussi doré que sur LinkedIn.

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges